



Comité social et économique (C.S.E.) - Formation

Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail



Recyclage



Intra



OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Actualiser ses connaissances pour remplir son rôle de membre du C.S.E. en Santé Sécurité et Conditions de Travail



Compétences visées

- Connaître la réglementation applicable
- Comprendre la mission du CSE
- Connaître le rôle du membre élu du CSE
- Savoir s'approprier ses attributions en Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Connaître les méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels
- Être capable de contribuer à l'amélioration des conditions de travail
- Savoir mettre en place des mesures de prévention



PUBLIC

Tous les élus du C.S.E. (qu'il existe ou non une C.S.S.C.T. - Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) dans les entreprises de moins de 300 salariés

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71



MODALITÉS

Durée : 21 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 48 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)



PRÉ-REQUIS

Avoir réalisé une formation initiale CSE

Textes officiels

Art. L. 2315-16 et suivants du Code du Travail
Loi Santé n° 2021-1018 du 2 août 2021

Programme détaillé

Révision des Connaissances Théoriques et Pratiques

1- Le coût de la non-prévention

L'importance d'intégrer la prévention dans le management de l'entreprise
Le comportement "sécurité" de l'individu au quotidien (travail, route, maison)
La mise en place d'un plan d'action.
Le coût humain, le coût économique

2- Aspect réglementaire en hygiène et sécurité

La responsabilité pénale en matière de sécurité du travail
Bases de la réglementation : lois et décrets importants

3- Les acteurs de la prévention

La direction, la hiérarchie
Le chargé de prévention
La médecine du travail
La CARSAT
L'inspection du travail

4- Le CSE - Acteur de la prévention

La démarche globale de prévention :
- Les principes généraux de prévention
- Le document unique
- La démarche de prévention

L'analyse des situations de travail et des organisations

- Les outils d'analyse
- La pénibilité
- L'arbre des causes

Les risques psychosociaux

- Définition des RPS
- Les outils de détection et de prévention

Le harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Définition, les différents niveaux
- Le rôle du CSE
- Le périmètre d'action du CSE, les procédures à respecter, qui alerter
- Le rôle du référent harcèlement sexuel au sein du CSE

5- Comment m'approprier ma mission Santé Sécurité et Conditions de Travail - Rappels

Tour de table - Retour d'expérience du mandat précédent

Vis à vis des obligations réglementaires :

- La réglementation, son fonctionnement, ses moyens, ses missions
En réunion :

- La préparation de l'ordre du jour
- Être participatif et constructif en réunion
- Savoir analyser les bilans, proposer des plans d'action

Après un accident ou un incident :

- Comprendre le mécanisme de l'accident et sa pluricausalité
- Faire une analyse précise et apporter des mesures de prévention

efficaces

- Exercices individuels et travaux en groupe sur des cas concrets

Lors du constat d'un risque :

- Comment détecter une situation dangereuse
- Comment intervenir sur une situation dangereuse

Évaluation des risques et rédaction du document unique :

- L'obligation réglementaire
- Comment le rédiger, présentation d'une méthodologie
- Analyse et commentaire du document de l'entreprise

6- L'amélioration des conditions de travail :

Sensibilisation et documentation sur les risques liés aux activités de l'entreprise

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels

Formateurs en prévention des risques professionnels

Moyens techniques

Enseignement pratique sous forme d'études de cas, d'exercices, d'analyses d'accidents, de mise en situation, ...

Analyse d'un poste de travail et visite de service

Cette formation es découpée en deux tiers de formation pratique et un tiers de formation théorique.

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un questionnaire

Les savoirs-faire font l'objet d'une évaluation formative permettant la validation des compétences acquises tout au long de la formation.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les compétences visées sont acquises ou restant à acquérir.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Une documentation complète comprenant vidéos, textes réglementaires, documents INRS, modèles et diaporamas

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

